



tableau de bord du vétérinaire chef d'entreprise

Indices et repères économiques

- **Évolution de l'activité canine** (source : Panelvet) :

- mensuelle (janvier 2015 par rapport à janvier 2014) : + 3,5 % du chiffre d'affaires par vétérinaire équivalent plein temps,
- sur un an (février 2014 - janvier 2015) : + 5,9 % du chiffre d'affaires par vétérinaire équivalent plein temps.

- **Évolution de l'activité Productions animales** (source : Panelvet) :

- mensuelle (janvier 2015 par rapport à janvier 2014) : + 16,7 % du chiffre d'affaires par vétérinaire équivalent plein temps en secteur bovin lait et - 16,4 % en secteur bovin allaitant ;
- sur un an (février 2014 - janvier 2015) : + 0,5 % du chiffre d'affaires par vétérinaire équivalent plein temps en secteur bovin lait et - 7,7 % en secteur bovin allaitant.

- **Évolution du marché des produits de santé animale*** (source : AIEMV*) :

• trimestrielle : + 9,86 % au 3^e trimestre 2014 par rapport au 3^e trimestre 2013 (évolution hors petfood), + 3,60 % pour le petfood seul ; cette évolution était de + 8,59 % au 2^e trimestre 2014 et de + 4,85 % au 1^{er} trimestre 2014 (évolution hors petfood), et respectivement de + 3,19 % et de + 3,62 % pour le petfood seul ;

• sur un an : + 1,16 % en 2013 par rapport à 2012 (= marché total ; pour le marché hors petfood : + 1,04 % ; pour le petfood seul : + 5,55 %), après + 4,13 % en 2012 par rapport à 2011 et + 6,39 % en 2011 par rapport à 2010.

- **Inflation** (ensemble des ménages hors tabac, source : Insee) : - 1,0 % en janvier 2015 ; - 0,4 % sur les douze derniers mois (février 2014 à janvier 2015).

- **Valeur de l'AMO et de l'AMV**** : AMO (valeur de référence qui peut être utile à l'évaluation des honoraires) = 14,14 pour 2015 (elle était de 14,08 pour 2014, soit une augmentation de 0,43 %) ; le montant de l'AMV (valeur utilisée par l'État pour la rémunération des vétérinaires mandatés) pour 2015 est identique à celui de 2014, soit 13,85 euros

hors taxe, avant une possible révision en juin prochain ; la valeur de l'AMV de 2013 avait été reconduite à l'identique en 2014.

Emploi salarié

- **Valeur du point pour la rémunération du personnel auxiliaire et vétérinaire** : 14,55 euros depuis le 1^{er} janvier 2015 (au lieu de 14,45 en 2014, soit une augmentation de 0,69 %) (grilles des salaires disponibles sur le site www.snvel.fr).

- **Valeur du Smic** : 9,61 euros/h ou 1 457,52 euros/mois depuis le 1^{er} janvier 2015 (au lieu de 9,53 euros/h ou 1 445,38 euros/mois en 2014, soit une revalorisation de 0,8 %).

Ce tableau de bord est publié dans chaque première édition du mois.

* Ventes de produits commercialisés par les ayants droit adhérents de l'Association interprofessionnelle d'étude du médicament vétérinaire (AIEMV) : médicaments vétérinaires (produits soumis à AMM) mais aussi produits de santé animale hors AMM (produits d'hygiène, petfood, parapharmacie...).

** AMO : acte médical ordinal (fixé par l'Ordre des vétérinaires) ; AMV : acte médical vétérinaire (fixé par l'État).

Le chiffre du mois : 45 %, part des collaborateurs libéraux dans les nouveaux cotisants à la CARPV

Valovet

Le statut de collaborateur libéral a le vent en poupe avec 254 nouveaux collaborateurs libéraux en 2014 représentant 45 % des nouvelles immatriculations à la CARPV*.

Les femmes, qui représentent 65 % des nouvelles immatriculations, choisissent ce statut à presque

48 % (174 sur 362). C'est un démenti pour ceux qui affirment que les femmes veulent exercer uniquement en statut salarié.

De 26 à 45 % en 6 ans

En 6 ans, ce sont plus de 1 000 contrats de collaboration libérale qui ont été conclus et cela sans diffi-

cultés majeures si nous regardons l'absence de décisions de justice suite à des conflits entre vétérinaires.

A ce jour, un seul conflit a abouti à une condamnation du vétérinaire titulaire. Il ne s'agit donc pas d'un statut anecdotique avec une incertitude juridique certaine mais bien d'une alternative crédible au statut de salarié.

Ceux qui envisagent de s'engager dans un contrat de collaboration libérale, comme titulaire ou collaborateur, peuvent envoyer leurs questions éventuelles à valovet-contact@snvel.fr, en particulier pour l'estimation des cotisations sociales. Un tableur Excel est mis à disposition par Valovet. Ne pas hésiter à le demander à la même adresse.

* CARPV : Caisse autonome de retraites et de prévoyance des vétérinaires.

Part des collaborateurs libéraux dans les nouveaux cotisants à la CARPV*						
CARPV	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Total immatriculations	467	479	438	480	489	560
Collaborateur libéral	123	149	164	190	185	254
représentant	26,3%	31,1%	37,4%	39,6%	37,8%	45,4%

*CARPV: Caisse autonome de retraites et de prévoyance des vétérinaires.

Riche actualité numérique et digitale pour MSD Santé animale

COMMUNICATION

Les équipes de MSD Santé animale continuent de s'investir dans la communication digitale multi-canal (sites web, médias sociaux, e-mailings, webinars, blogs) et annoncent plusieurs actualités dans ce domaine.

Le laboratoire a ainsi actualisé son site Internet institutionnel (www.msd-sante-animale.fr) pour répondre aux nouvelles attentes des clients vétérinaires. Le contenu du site a également évolué avec une page d'accueil relookée et une zone d'actualité qui informe les clients des événements proposés.

Mis à jour régulièrement, le site a été conçu en *responsive design* afin d'être parfaitement lisible sur un ordinateur de bureau ou portable et aussi sur les équipements mobiles (smartphone, tablette). Il s'adapte

automatiquement à tous les formats d'écrans et les menus sont compatibles avec les écrans tactiles.

Blog dédié au management vétérinaire

L'évolution numérique du laboratoire ne s'arrête pas là puisqu'il annonce également l'ouverture d'un nouveau blog dédié au management vétérinaire (www.campus-management-veterinaire.fr), la création d'une page sur *Linked-In*, recensant des informations sur le management, sur les médias sociaux vétérinaires et les offres d'emploi du laboratoire, et le développement d'une plate-forme de webconférences (<http://webcast.msd-sante-animale.fr>). **M.L.**



D.R.